

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 18/03/2022	L'an deux mil vingt-deux, le 24 mars à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,
Nombre de membres en exercice : 37	<u>Etaient présents</u> , Mmes MM. ALLEAUME Philippe, BEAUCHEF Régis, BLOUET Jean- Pierre, BOULENT Daniel, BOUVIER-WITTER Françoise, BRETON Dominique, CANU Emmanuel, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DREUX-COUSIN Virginie, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAINON Loïc, GRANDIN Philippe, HAIRIE François, HUBERT Gérard, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MARTEAU Mildred, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe
Nombre de présents : 30	<u>Membre titulaire représenté par son suppléant</u> : M. LAUNAY Didier
Nombre de votants : 36	<u>Absent excusé</u> : M. LERAY Christophe <u>Présents par procuration</u> : Mmes MM. ADDA Françoise (pouvoir à Mme DREUX-COUSIN), BOURREE Marie-France (pouvoir à M. BOULENT), CHEVALIER Manuela (pouvoir à M. JARRY), DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse (pouvoir à M. BLOUET), DUBREUIL Benoît (pouvoir à M. PETITJEAN), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT)
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. BOULENT Daniel

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-URBANISME

Procédure de désaffectation et de déclassement d'une voirie relevant du domaine public

Par délibération du 16 décembre 2021, le Conseil communautaire a décidé de l'aliénation de parcelles situées dans la ZAI LDC sur la Commune déléguée de la Chapelle à l'entreprise AGRIAL. Dans le cadre de la procédure de vente, il s'est avéré qu'une partie de celles-ci étaient de la voirie relevant du domaine public de la Commune de Rives d'Andaine. Il est donc nécessaire pour pouvoir procéder à l'aliénation du bien d'engager une procédure de désaffectation et de déclassement de la voirie publique pour l'intégrer au domaine privé.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DEMANDE** à la Commune de Rives d'Andaine d'engager une procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public de la voirie situées dans la ZAI LDC à la Chapelle d'Andaine ;
- **DEMANDE** à la Commune de Rives d'Andaine d'accepter la vente de cette voirie, après déclassement, à l'entreprise AGRIAL ;
- **AUTORISE** le Président à accomplir les formalités correspondantes ainsi qu'à signer tous les actes et documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Président,



Accusé de réception en préfecture
061-200068443-20220324-202273-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022